



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE L'OZON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
LUNDI 2 MARS 2026

Nombre de conseillers : 30	L'an deux mil vingt-six, le 2 mars, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pays de l'Ozon, dûment convoqué le 23 février 2026, s'est réuni en session ordinaire à 19h00 à l'Espace Jean Gabin à Chaponnay, sous la présidence de Monsieur le Président, Pierre BALLELIO.
- Présent(e)s : 24	Secrétaire : Mme Sylvie CARRE
- Pouvoirs : 2	
- Excusé(e)s : 1	
- Absent(e)s non excusé(e)s : 3	
<u>Présent(e)s :</u>	Mmes et MM, Nicolas VARIGNY, Laurent BICARD, Maryse MERARD, Cécile SUBRA (Chaponnay), Jean-Philippe CHONE, Patrice BERTRAND, Sophie BIBOLLET-JUSTE, Christelle REMY (Communay), Timotéo ABELLAN, Sandra BULLION (Marennès), Pierre BALLELIO, Lilian CARRAS, Sylvie CARRE, Arnaud DELEU, Pascale LUCARELLI, René MARTINEZ (St Symphorien d'Ozon), Mireille BONNEFOY, Denis CATHEBRAS, Christophe TEZENAS DU MONTCEL (Sérézin du Rhône), Michel BOULUD (Simandres), Béatrice CROISILE, Marie-Thérèse CHARRE CHAZAL, Patrice LAVERLOCHERE, Roberto POLONI (Ternay)
<u>Pouvoirs :</u>	Mme Frédérique LEPERS (Simandres) a donné pouvoir à M. Michel BOULUD (Simandres) Mme Bettina VOIRIN (Ternay) a donné pouvoir à Mme Béatrice CROISILE (Ternay)
<u>Excusé :</u>	M. Mattia SCOTTI (Ternay)
<u>Absent(e)s non excusé(e)s :</u>	Mme Valérie ALLAGNAT (Chaponnay) Mme Martine JAMES (Communay) Mme Mireille SIMIAN (St Symphorien d'Ozon)

N°2026-30-5.2.3
02/03/2026

Dates et lieux des conseils communautaires du 15 mars au 30 mai 2026

Pierre BALLELIO, Président, rappelle à l'assemblée que :

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n°69-2025-07-19-00010 du 29 juillet 2025 relatif aux statuts et compétences de la Communauté de Communes du Pays de l'Ozon ;

Considérant que la salle du conseil du siège de la CCPO ne permet pas d'accueillir l'assemblée communautaire composée de 30 conseillers communautaires ;

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- **RETIENT** que le conseil communautaire se réunira du 15 mars 2026 au 30 mai 2026 de la façon suivante :

- Le 30 mars 2026 à la Salle des Pachottes à SIMANDRES
- Le 13 avril 2026 à la Salle des fêtes à MARENNES
- Le 11 mai 2026 au Foyer Rural à TERNAY

Télétransmise en Préfecture le **10 MARS 2026**
Affichée le
Certifiée exécutoire le **10 MARS 2026**

Pour extrait conforme au registre,
Pierre BALLELIO
Président

